

Pimotab 1.25 mg chewable tablets for dogs

Autorisé

- Pimobendan

Identification du produit

Dénomination du médicament:

Pimotab 1.25 mg chewable tablets for dogs

Substance(s) active(s):

Disponible uniquement en [Anglais](#)

Espèces cibles:

Chien

Voie d'administration:

Voie orale

Informations sur le produit

Substance(s) active(s) / Concentration:

Disponible uniquement en [Anglais](#)

1.25 milligram(s) / 1.00 Comprimé

Forme pharmaceutique:

Comprimé à croquer

Code anatomique, thérapeutique, chimique, vétérinaire (ATCvet):

QC01CE90

Conditions de délivrance:

Médicament vétérinaire soumis à prescription vétérinaire

Statut de l'autorisation:

Valide

Autorisé en:

Hongrie

Description des conditionnements:

Disponible uniquement en Anglais

Disponible uniquement en Anglais

Disponible uniquement en Anglais

Informations complémentaires

Type d'autorisation:

Marketing Authorisation

Base légale de l'autorisation du produit:

Disponible uniquement en Anglais Italian Latvian Norwegian

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché:

CP-Pharma Handelsgesellschaft mbH

Date de l'autorisation de mise sur le marché:

11/02/2020

Site(s) de libération des lots du produit fini:

CP-Pharma Handelsgesellschaft mbH

Autorité responsable:

Directorate Of Veterinary Medicinal Products

Numéro de l'autorisation:

Ces informations ne sont pas disponibles pour ce produit.

Date de modification du statut de l'autorisation:

11/02/2020

État membre de référence:

Pays-Bas

Numéro de procédure:

NL/V/0297/001

États membres concernés:

Autriche Belgique Danemark Estonie Finlande France Allemagne Hongrie
Irlande Italie Lettonie Lituanie Pologne Espagne Suède

Royaume-Uni (Irlande du Nord)

Pour connaître les événements indésirables rapportés concernant les médicaments vétérinaires, consulter ce site www.adrreports.eu/vet

Documents

Fichier combinant tous les documents

Ce document n'existe pas dans cette langue (français). Vous pouvez le trouver dans une autre langue ci-dessous.

Public Assessment Report Pimotab NL-V-0297-001_005.pdf